

-----  
**DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX**

-----  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**ARRETE N° 3148**

portant délégation de signature

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'élection de Monsieur Noël BOURGEOIS en qualité de Président du Conseil Départemental des Ardennes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2372 du 18 novembre 2013 portant nomination de Monsieur Cédric MIONNET en qualité d'attaché territorial stagiaire à temps complet à la Direction de l'Action Culturelle, Educative et Sportive pour exercer les fonctions de chef de service des Sports à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013

Vu l'arrêté n° 2204 en date du 25 octobre 2018 portant affectation de Mme Laure MORMANNE à la DGASR – Direction Action Sociale et Territoire pour y exercer les fonctions de directeur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 ;

Vu le contrat n° 443 en date du 6 mars 2017 portant recrutement de M. Claudy WARIN sur un emploi de DGA des services des départements jusqu'à 900 000 habitants pour exercer les fonctions de Directeur Général Adjoint « Solidarités - Réussite » à compter du 13 mars 2017 ;

**ARRETE :**

**Article 1** : Délégation est donnée à Monsieur Cédric MIONNET, responsable du Service Prévention, Prévention, Sports et Loisirs, à l'effet de signer dans la limite des attributions et compétences de ce service :

- 1- Tous actes administratifs et correspondances courantes, relatifs aux affaires du département relevant de la compétence du Service Prévention, Prévention, Sports et Loisirs à l'exception des rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission permanente, ainsi que des actes et correspondances dont l'importance justifie la signature du Président du Conseil Départemental ou du Directeur Général des services départementaux.
- 2- Toutes les décisions, actes, relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et au règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, engageant la collectivité pour un montant inférieur ou égal à 5000 € HT, et lorsque les crédits de paiement afférents sont inscrits au budget.
- 3- Tout acte d'engagement ou d'ordonnancement liés à l'exécution du budget en dépenses et en recettes affecté au Service Prévention, Prévention, Sports et Loisirs dès lors que ceux-ci entrent dans le cadre à la fois des décisions de principe adoptées par le Conseil départemental et des crédits disponibles.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cédric MIONNET, responsable du Service Prévention, Sports et Loisirs, la présente délégation de signature sera exercée par :

- 1 - Madame Laure MORMANNE, Directrice Action Sociale et Territoire
- 2 - Monsieur Claudy WARIN, Directeur Général Adjoint « Solidarités - Réussite » ;

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**Article 4** : Le présent arrêté prend effet à compter de sa transmission au service de contrôle de la légalité. Toutefois, ses effets cesseront dès lors que l'agent quittera les fonctions pour lesquelles la présente délégation est attribuée.

**Article 5** : Le Directeur Général des Services Départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Ampliation :

- transmise à M. le Préfet des Ardennes,
- affichée à l'Hôtel du Département,
- publiée au Recueil des Actes Administratifs du Département des Ardennes.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**



Noël BOURGEOIS  
2021.07.01 15:34:32 +0200  
Ref:20210701\_132341\_1-4-O  
Signature numérique  
Le Président du Conseil Départemental

NOEL BOURGEOIS

**Noël BOURGEOIS**

Notifié le

Cédric MIONNET

Laure MORMANNE

Claudys WARIN